

Des voix: Bravo!

M. McCutcheon: Que les temps ont changé. Les opinions dépendent du siège qu'on occupe. J'appuie l'amendement proposé par le député de Crowfoot, car il empêchera que n'arrive ce que le ministre de l'Agriculture craignait tant il y a quelques années. Je me souviens d'autres propos qu'a tenus le ministre. Je n'ai pas la citation ici, mais il se rappellera sans doute le temps où un petit problème de favoritisme politique s'est posé dans un bureau de poste, le ministre s'est alors montré très sévère. Je ne veux pas laisser supposer, même un instant, qu'il y aurait du favoritisme politique dans la nomination des fonctionnaires à ces offices de commercialisation, mais la possibilité existe; en conséquence, j'estime que l'amendement du député de Crowfoot est des plus appropriés. Le voici:

«Cette Chambre ne donnera pas suite à une disposition autorisant la création d'offices nationaux de commercialisation des produits de ferme lorsque la création de ces offices est laissée à la discrétion du gouvernement, et lorsque la désignation des membres de ces offices est à la nomination et au plaisir du gouvernement...»

Fichtre! Une autre chose qui me préoccupe, c'est que ceux qui vont prendre les décisions touchant les agriculteurs n'ont aucune expérience pratique. Ils seront probablement munis de diplômes de Ph.D. Ce seront des économistes, des universitaires, et ainsi de suite. Le genre de recommandations auxquelles ils aboutiront se trouve à la page 8 de «L'agriculture canadienne des années 70», titre vraiment épatant. J'espère qu'un jour quelqu'un pourra m'en expliquer le sens. Je me contenterai de lire une rubrique:

...planification plus poussée et accords plus nombreux entraînant une intégration horizontale, rétrograde ou hardie;

Ce sont ces oiseaux-là, et je les appelle ainsi à bon escient, qui prendront les décisions qui touchent les agriculteurs actifs, à moins que le ministre ne nous donne l'assurance que ces conseils comprendront des gens du métier. J'ai entendu dire que même si nous avions des économistes en nombre suffisant pour se donner la main de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, il n'en sortirait pas une décision, et je crois qu'il y a du vrai là-dedans.

L'orateur précédent a dit que ce bill pouvait être amendé sur pratiquement tous les points qu'il touche pourvu qu'il puisse être étudié en comité. Nous savons naturellement que ce n'est pas le cas car le gouvernement n'est pas tenu en principe d'y apporter des

[M. McCutcheon.]

changements. Je parle au nom de beaucoup d'associations agricoles, je le sais, en disant que nous sommes heureux que le ministre nous ait donné l'assurance de faire insérer dans le bill les modifications et les amendements que nous désirons.

J'ai ici une lettre émanant d'une association de cultivateurs de l'Alberta qui ont été dupés avec ces faux renseignements, ou quoi que ce fût, qui leur ont été donnés. Je sais qu'ils seront contents à présent puisque l'erreur a été débusquée et que le comité pourra convoquer des témoins. Il reste à espérer que le bill pourra être remanié dans la mesure où il sera acceptable. Je redis au ministre de l'Agriculture: «Je vous en prie, veillez à ce qu'il y ait des gens pratiques dans ces offices pour qu'on n'y parle pas pour ne rien dire. Ainsi ce projet de loi fera peut-être œuvre utile pour la collectivité agricole et pour les consommateurs.»

• (4.00 p.m.)

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, c'est à la fois un devoir et un plaisir pour moi de prendre la parole sur le bill C-197, intitulé «Loi créant le Conseil national de commercialisation des produits de ferme et autorisant la création d'offices nationaux de commercialisation des produits de ferme.»

Tout d'abord, si je suis d'accord avec les idées du secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Côté), député de la circonscription de Richelieu, je ne vois vraiment pas la nécessité d'un tel bill. Au fait, voici ce qu'il disait à la Chambre, le 4 juin dernier, comme l'atteste la page 7761 de Hansard:

A ce moment-là, comme le disait mon honorable ami, «les vaches seront bien gardées». Elles semblent en effet bien gardées, grâce à la politique du gouvernement.

Le secrétaire parlementaire du ministre croit donc que «les vaches sont bien gardées» par le gouvernement et que l'agriculture canadienne se porte très bien. C'est sans doute ce qui l'a poussé, comme il le dit si bien lui-même, à vendre toutes ses vaches quelques jours après les élections. Je le comprends très bien, car c'est sans doute plus payant d'en avoir une au Parlement que d'en avoir 25 dans l'étable, de la façon dont vont les choses actuellement.

C'est sans doute à cela que mon honorable ami de Richelieu faisait allusion lorsqu'il déclarait que les vaches étaient bien gardées. Je ne veux pas m'attarder davantage sur ce sujet et je traiterai donc du bill C-197.